

# Déclaration SNES sur la Hors-classe des CPE

Monsieur le Recteur,

Les commissaires paritaires SNES refusent toujours de donner un avis sur l'accès à la hors-classe dans les conditions que vous nous imposez, car :

- nous rejetons le principe même de la hors-classe et souhaitons que l'indice terminal de cette hors classe (782) devienne l'indice terminal de la classe normale;
- à ce titre, nous réclamons l'élargissement des contingents de hors classe qui restent notoirement insuffisants, particulièrement dans le contexte budgétaire actuel;
- nous dénonçons les notes de service, tant nationale qu'académique, qui conduisent à une remise en cause profonde et donc inacceptable, des principes et modalités qui régissent ces promotions depuis 1989;
- nous voulons que l'on en revienne à un barème national reposant sur des critères objectifs comme l'ancienneté, les diplômes ... identiques dans toutes les académies;
- nous dénonçons le déni de dialogue social auquel l'élaboration de la circulaire académique a donné lieu, circulaire qui a été imposée sans aucune concertation.

En s'attaquant à la hors-classe, le Ministère et le Rectorat pénalisent de nombreux collègues en fin de carrière.

Alors même qu'un grand nombre de collègues vont partir à la retraite dans les cinq prochaines années, les collègues ayant atteint le 11<sup>ème</sup> échelon de la classe normale, c'est à dire ceux "dont les mérites ne peuvent plus être reconnus qu'à l'occasion d'une promotion de grade" (cf. BO n° 46 du 16 décembre 2004) s'inquiètent à juste titre du montant de leur future pension.

Nous voyons dans cette attaque une restriction motivée, une nouvelle fois, par des considérations budgétaires et par une prétendue reconnaissance arbitraire de mérites professionnels.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Recteur, d'en revenir à des critères préservant, voire améliorant, les acquis des personnels en matière de déroulement de carrière.

Dans ce contexte, nous refuserons de cautionner vos propositions et quitterons la séance lors de la lecture de vos propositions et laisserons seulement un observateur prendre note.